

# CONCOURS CHANSON - GOMA

## REGLEMENT

Dans le cadre du projet Youth Initiative (Initiative des Jeunes), la Maison des Jeunes du Centre Carter en partenariat avec AIDPROFEN (Action et Initiative de Développement Pour la Femme et l'Enfant), et avec l'appui de la Maison des Droits de l'Homme du CENTRE CARTER, organisent plusieurs activités qui visent à encourager la participation politique des jeunes et promouvoir leur implication dans le processus politique et la gestion des affaires publiques. Dans ces activités il y a notamment un **Concours de Dessin, de Théâtre et de la Chanson** qui sont prévus pendant la période du 12 mars au 20 avril 2018.

La Maison des Jeunes, avec l'aide des experts (coach) dans ces différents domaines artistiques et d'un Jury indépendant, encadreront les jeunes et les mettront en compétition. Des récompenses personnelles et collectives seront remises aux meilleurs dans chacune de ces **3 disciplines**. Les prix sont constitués *de bourses d'études aux lauréats, kits de matériels pour les artistes, diffusions radiophoniques et aussi la promotion des œuvres artistiques réalisées.*

## LE THÈME DU CONCOURS :

***“ La Jeunesse et la Non-violence pendant la période préélectorale ”***

- **Composer et Chanter une chanson originale** (*Slow, Rap, Rumba, Slam...*) avec les éléments ci-après :

- La Démocratie et la non-violence - le Droit de vote des jeunes - Le rôle positif des jeunes dans le processus électoral, etc.

## OBJECTIF DES CONCOURS

Ce Concours vise à promouvoir la participation active des jeunes dans le processus électoral en RDC. Il se veut être un vecteur de communication, de sensibilisation et/ou de plaidoyer efficace au travers duquel, les jeunes dessinateurs, utiliseront au mieux leur talent pour exprimer leurs idées et créations par rapport aux questions d'actualité, relatives à la Démocratie, aux élections, aux Droits de l'Homme et à la bonne gouvernance de notre pays la RDC.

Les participants devront créer des œuvres d'art engagées, de qualité professionnelle dont le message évoque entre autres, la culture de la Non-violence, la participation des jeunes



aux élections, le civisme, la bonne gestion de la communauté, l'engagement positif des jeunes à l'avancement de la Démocratie en RDC...

### 3. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- **Pour la Chanson**

**Seule l'extrait de la Chanson originale, de 3 minutes maximum, sera jugée recevable**

La participation à la première étape du concours est très importante. Car la suite du Concours est fermée aux autres candidats. Les artistes participants devront avoir entre **15 et 30 ans** à la date où ils se portent Candidats, soit avant le **20 Avril 2018**. **Les lauréats de la première édition sont inéligibles !**

- Chaque Candidat doit envoyer **une Maquette ou Extrait de sa Chanson enregistrée - 3 minutes maximum**, au format **MP3** ou **MPG4** soit sur un support CD ou Clé USB, accompagnée du résumé et/ou la philosophie de l'œuvre saisie et imprimé sur papier en langue française, Anglaise ou en swahili. La chanson et le texte de la chanson peuvent être envoyés à l'adresse ci-dessous :

- **Maison des Jeunes du Centre Carter,**  
avenue.....

- Chaque Candidat ne peut envoyer qu'une seule chanson (*Slow, Rap, Rumba, Slam, ...*)
- Le concours est ouvert à tous les jeunes (congolais, congolaises) de quelque couche sociale que ce soit, professionnel ou non, artistes ou non et **résidents à Goma**, dès la date de leur candidature jusqu'à la compétition finale.
- Après la première phase du Concours, les artistes dont les œuvres seront sélectionnés, suivront un **Atelier de coaching de 4 jours** (avec possibilité après, d'étendre les séances de suivi avec le coach) pour parfaire leurs œuvres avant de les présenter publiquement en demi-finale et ensuite à la finale.
- Les Candidats souhaitant concourir peuvent s'adresser à la Maison des Jeunes du Centre Carter, pour solliciter des clarifications ou envoyer un e-mail : [clarisse.zihindula@gmail.com](mailto:clarisse.zihindula@gmail.com)
- Les Chansons devront être envoyées par mail ou en dure dans la **Maison des Jeunes** la plus proche au plus tard le **20 Avril 2018 à 16h** (voir adresses MDJs ci-dessous)
- Le dossier de candidature devra contenir l'identité du candidat (copie de la carte d'électeur, du passeport ou de la carte d'élève), son numéro de téléphone et son adresse e-mail.

Parmi les candidatures déclarées recevables au regard des conditions d'admission et des modalités de candidature, une dizaine d'œuvres d'art seront présélectionnées par le jury mis en place à cet effet selon les critères suivants : **Respect du Thème, Originalité, Qualité de la Chanson, Qualité de la composition globale** (*Rythme, Harmonie, Timbre vocale, Chœur...*), **Message**.

- **COMMENT PARTICIPER ?**



1. Remplissez la fiche d'inscription au Concours avec vos coordonnées
2. Lisez attentivement le Règlement du Concours
3. Déposez votre œuvre + la fiche de d'inscription dans les Maisons de Jeunes :
  - Maison Des Jeunes du Centre Carter : N.19, Avenue Pélican, Q. des Volants, Commune de Goma à côté de l'ancien auditorat militaire en face du ministère de plan Ou envoyez par mail sur l'adresse : [clarisse.zihindula@gmail.com](mailto:clarisse.zihindula@gmail.com) en mettant en copie [marie-ange.simbi@cartercenter.org](mailto:marie-ange.simbi@cartercenter.org)
4. Les participants s'engagent à céder les droits d'exploitation de leurs œuvres au CENTRE CARTER et à ses partenaires (MDJs) pour de fins promotionnelles et non commerciales.

NB : Il est indispensable de n'est pas confondre la Maison des Jeunes (foyer culturel de Goma) qui se situe au collège Mwanga avec la maison des jeunes du centre carter. Toute candidature qui sera déposé à cette adresse ne sera pas recevable.

### REMISE DES PRIX

La remise des prix se fera le jour de la *Democracy day* - considéré dans ce projet comme le jour de la démocratie. (À communiquer plus tard) : Les 3 premiers lauréats du Concours Chansons, recevront des prix spéciaux et les autres recevront des prix d'encouragement (Prix à déterminer)

### L'APRES - CONCOURS

Les 3 meilleurs gagnants seront suivis par une équipe d'experts juste après le Concours pour les aider à parfaire leur talent et à les aider à faire la promotion de leurs chansons ainsi qu'à faire le premier pas dans la vie professionnelle.

#### ADRESSES PHYSIQUES DES MAISONS DE LA JEUNE

- 19, Avenue Pélican, Q. des Volants, Commune de Goma à côté de l'ancien auditorat militaire en face du ministère de plan
- Téléphone : +243 977 936 443, +243 815 222 669

Bonne Chance !